



## **Examen régional africain de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières**

**31 août et 1er septembre 2021 (en format virtuel)**

### **Ordre du jour provisoire annoté**

**Mardi 31 août 2021**

#### **1. Séance 1 : Ouverture de la réunion**

Le gouvernement du Maroc présidera la session d'ouverture et, après de brèves remarques de bienvenue, invitera les responsables techniques de la CEA, de l'OIM, de la CUA, du Réseau des Nations Unies sur la migration et du gouvernement du Maroc à prononcer des allocutions d'ouverture.

Le président de la session conclura cette session en parlant brièvement de la structure de l'événement de deux jours qui commencera avec la réunion des experts le premier jour suivie par la réunion ministérielle le deuxième jour.

#### **2. Séance 2 : Table ronde thématique 1 : Veiller à ce que la migration soit volontaire, ordonnée et régulière**

Le représentant du Bureau régional de l'OIM à Nairobi, Kenya, en tant que président de la session, présentera le rapporteur de la session (représentant de l'OIT) et les orateurs principaux du Kenya et du Sénégal, de l'OIT, et le représentant de la Confédération syndicale internationale, CSI Afrique. Le président invitera les orateurs principaux à donner leur point de vue sur les objectifs du PMM couverts par cette table ronde thématique.

Le président animera la discussion ouverte qui suivra les présentations liminaires et conclura la session selon son point de vue.

#### **3. Séance 3 : Table ronde thématique 2 : Protéger les migrants par des mesures de gouvernance des frontières fondée sur les droits**

Le président de la session, rapporteur spécial sur la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, présentera le rapporteur de la session (représentant de l'OIM) et les orateurs principaux du Cameroun, du Tchad et de l'UNICEF ainsi que le chef de la délégation du CICR auprès de l'Union africaine (représentant la société civile). Le président invitera les orateurs principaux à donner leur point de vue sur les objectifs du PMM couverts par cette table ronde thématique.

Le président animera la discussion ouverte qui suivra les présentations principales et conclura la session selon son point de vue.

**4. Séance 4 : Table ronde thématique 3 : Soutenir l'intégration des migrants et leur contribution au développement**

Le président de la session, représentant du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), présentera le rapporteur de la session, représentant de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, ainsi que les orateurs principaux d'Égypte et d'Eswatini, du Fonds international de développement agricole (FIDA) et le représentant du Réseau panafricain pour la défense des droits des migrants. Le président invitera les orateurs principaux à donner leur point de vue sur les objectifs du PMM couverts par cette table ronde thématique.

Le président animera la discussion ouverte qui suivra les présentations principales et conclura la session selon son point de vue.

**5. Séance 5 : Table ronde thématique 4 : Améliorer l'élaboration de politiques et le débat public fondés sur des valeurs et des données probantes et renforcer la coopération en matière de migration**

Le président de la session, directeur (ad interim) de l'Observatoire des migrations africaines au Maroc, présentera le rapporteur de la session et les orateurs principaux du Niger et de la Tunisie, du bureau régional des États arabes du FNUAP et le représentant du CICR. Le président invitera les orateurs principaux à donner leur point de vue sur les objectifs de du PMM couverts par cette table ronde thématique.

Le président animera la discussion ouverte qui suivra les présentations principales et conclura la session selon son point de vue.

**Mercredi 1er septembre 2021**

**6. Séance 1 : Cérémonie d'ouverture officielle**

S.E. Nasser Bourita, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, Gouvernement du Maroc, présidera la session d'ouverture. Après son discours de bienvenue, il présentera les panélistes et invitera les représentants de la CEA, de l'OIM, de la CUA, ainsi qu'un ministre éthiopien à faire des allocutions d'ouverture.

**7. Séance 2 : Examen des progrès et des défis de la mise en œuvre du Pacte mondial en Afrique**

Il s'agit de la première des deux sessions permettant aux États membres de présenter les progrès réalisés dans leurs pays respectifs. La session sera présidée par le vice-ministre du Liberia et le rapporteur sera un représentant de la Côte d'Ivoire.

Chaque intervention d'un État membre durera 8 minutes et l'ordre de présentation sera organisé par ordre alphabétique comme suit : Bénin, Burkina Faso, République centrafricaine, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Ghana et République de Guinée.

**8. Séance 3 (suite) : Examen des progrès et des défis de la mise en œuvre du Pacte mondial en Afrique**

Il s'agit de la deuxième des deux sessions permettant aux États membres de présenter les progrès réalisés dans leurs pays respectifs. La session sera présidée par le ministre du Genre, de l'Enfance et de la Protection sociale de Gambie et le vice-ministre adjoint Égyptien chargé des migrations, des réfugiés et de la lutte contre la traite des êtres humains.

Chaque intervention d'un État membre durera 5 minutes et l'ordre de présentation sera organisé par ordre alphabétique comme suit : Kenya, Mali, Maurice, Niger, Nigeria, Seychelles, Sénégal, Sierra Leone, Somalie et Ouganda.

#### **9. Séance 4 : Principales conclusions des consultations multipartites**

La session sera présidée par le bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) et le rapporteur sera le représentant de la « Stakeholder Engagement Taskforce ». Une courte présentation résumant les principaux résultats des consultations des parties prenantes qui ont eu lieu le 27 août 2021 sera suivie d'une discussion ouverte.

L'objectif de la session est de partager le point de vue des parties prenantes avec les ministres et les décideurs de haut niveau des États membres.

#### **10. Séance 5 : Principales conclusions des rapports sous-régionaux**

La session sera présidée par la Commission de l'Union africaine et le rapporteur sera issu de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Une brève présentation résumant les principaux résultats des consultations précédentes sera suivie d'une discussion ouverte.

L'objectif de la session est de partager la perspective des communautés économiques régionales avec les ministres et les décideurs de haut niveau des États membres.

#### **11. Séance 6 : Principales conclusions du rapport continental**

La session sera présidée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Le rapporteur sera l'Organisation internationale pour les migrations. La CEA fera une courte présentation résumant les principaux résultats du rapport continental qui sera suivie d'une discussion ouverte.

L'objectif de la session est de partager les principaux résultats du rapport continental avec les ministres et les décideurs de haut niveau des États membres.

#### **12. Séance 7: Résumé des discussions**

La session sera présidée par la Commission de l'Union africaine. Les rapporteurs de chaque table ronde présenteront de courts résumés des principales discussions de leur session respective. L'objectif est de s'assurer que tous les points clés sont pris en compte et discutés afin de faire ressortir les prochaines étapes de la mise en œuvre du PMM.

#### **13. Séance 8 : Clôture de la réunion**

La session sera présidée par le gouvernement du Maroc. Des représentants de la CUA, de l'OIM et de la CEA feront des remarques finales. La réunion se terminera par les remarques finales du président.